

DECLARATION RELATIVE A LA JOURNEE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE SIDA

La **Journée mondiale de lutte contre le sida**, est une journée internationale consacrée à la sensibilisation de la pandémie du sida. Elle est organisée tous les 1^{er} décembre.

Cette journée a été établie le 1^{er} décembre 1988 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), et le droit de tenir cette manifestation chaque année a été approuvé par l'Assemblée générale des Nations unies.

La Journée mondiale du sida est le cadre de manifestations de soutien aux personnes vivant avec et touchées par le virus, et c'est également le moment de se souvenir de toutes les victimes du sida.

Elle donne l'occasion à des personnes d'horizons divers de se rassembler pour mieux faire connaître le VIH/sida et pour montrer leur solidarité face à la pandémie. Aujourd'hui, plus de 36 millions de personnes sont séropositives et sidéennes.

L'année 2020, marquée par la pandémie de COVID-19, est révélatrice d'inégalités bien établies dans nos sociétés. Cette crise sanitaire, comme d'autres avant elle, se fait davantage sentir chez les populations les plus pauvres et les plus vulnérables.

Nous constatons que la crise de la COVID-19 exacerbe les difficultés auxquelles sont confrontées les personnes vivant avec le VIH, les femmes et les filles, ainsi que les populations clés, par exemple en ce qui concerne l'accès aux soins de santé vitaux.

Cette crise creuse également les inégalités sociales et économiques, et accroît la vulnérabilité au VIH des groupes marginalisés. Toutefois, cette crise nous réveille de notre torpeur, elle est une invitation à adopter un regard neuf, à agir mieux et ensemble.

Certains aspects de l'éradication du sida en tant que menace sur la santé publique dépendent de la riposte mondiale à la COVID-19. De ce constat naît, le thème de l'édition 2020 de la Journée mondiale de lutte contre le sida, « **Solidarité mondiale et responsabilité partagée** ».

La solidarité mondiale et la responsabilité partagée nécessitent de revoir la manière dont nous appréhendons les ripostes de santé mondiales, y compris celle au sida.

Le monde doit resserrer ses rangs pour assurer **le financement total du secteur de la santé, le renforcement des systèmes de santé, un accès garanti, le respect des droits humains, la priorité aux droits des femmes et des filles, ainsi qu'à l'égalité des sexes.**

Une fois encore, les communautés sont irremplaçables pour fournir des informations, des services, une protection sociale et de l'espoir aux personnes affectées par

le VIH. Toutefois, une telle solidarité ne peut pas reposer uniquement sur les communautés.

Les gouvernements, les donateurs, les leaders confessionnels, la société civile, chacun et chacune d'entre nous, doivent apporter leur pierre à l'édifice d'un monde en meilleure santé.

En Côte d'Ivoire, le gouvernement ivoirien continue d'investir dans le programme national de lutte contre le VIH/SIDA pour que ce fléau soit éradiqué. L'objectif visé par l'Etat ivoirien est d'avoir une génération sans SIDA et être en phase avec les objectifs mondiaux d'éradiquer l'épidémie du VIH d'ici à 2030.

Le Conseil National des Droits de l'Homme félicite le gouvernement, pour tous les efforts consentis à l'endroit de ces victimes de la maladie du VIH. Et Rappel que de nombreux défis restent à relever pour renforcer la prévention, la protection et la prise en charge des populations.

Le CNDH réaffirme qu'il poursuit ses actions en faveur de l'accès aux services de santé, tel que consacré par l'article 9 de la constitution Ivoirienne du 08 novembre 2016, à lutter pour la prise en charge des personnes malades et de permettre à chaque individu d'avoir l'information sur sa situation sérologique, car une vie perdue est une perte de trop.

Fait à Abidjan, le 01 décembre 2020

Pour le Conseil

La Présidente



Namizata SANGARE

